



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 01340

Numéro SIREN : 423 350 248

Nom ou dénomination : A2C ADVANCED CARBIDE COATING

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2016 sous le numéro de dépôt 13185

A2C ADVANCED CARBIDE COATING

Société à responsabilité limitée
au capital de 240.000 euros
Siège social : Rue Jacques Prévert
Zone d'Activité Marron Ouest
33700 MERIGNAC

RCS BORDEAUX 423 350 248

Greffe du
Tribunal de Commerce
Bordeaux

Le 11 JUIL. 2016

sous le N°...13185...

**ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES
ASSOCIES EN DATE DU 08 JUILLET 2016**

Les soussignés :

Monsieur Jacques GAILLARD, gérant associé,

Détenant mille parts, ci 1.000 parts

En pleine propriété

Madame Jacqueline GAILLARD, associée,

Détenant quatre cent cinquante parts, ci 450 parts

En pleine propriété

Monsieur Christophe GAILLARD, associé,

Détenant deux cent soixante-quinze parts, ci 275 parts

En pleine propriété

Madame Valérie BLANDIN, associée,

Détenant Mille deux cent soixante-quinze parts, ci 1.275 parts

En pleine propriété

Soit les associés de la Société A2C ADVANCED CARBIDE COATING, détenant ensemble 3.000 parts, soit la totalité des parts émises par ladite Société,

En la présence de Monsieur JACQUES GAILLARD, gérant associé,

Ont pris, conformément aux dispositions de l'article L 224-3 du Code de commerce, les décisions relatives aux points suivants :

- Nomination d'un Commissaire à la transformation relatif au projet de transformation de la SARL A2C ADVANCED CARBIDE COATING en Société par actions simplifiée ;
- Pouvoirs à donner en vue des formalités.

Première Décision

Les associés, après avoir pris connaissance du projet de transformation de la société SARL A2C ADVANCED CARBIDE COATING en Société par actions simplifiée, décident à l'unanimité, conformément aux dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce, de nommer en qualité de Commissaire à la transformation :

Le cabinet AECCELIS, sis 6/8, Avenue des Satellites – Parc Sextant – Bâtiment B, pris en la personne de Monsieur Laurent DUBOIS.

Commissaire aux comptes régulièrement inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation avec pour



JG VG

CG

1/2

mission :

- d'établir un rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L 223-43 du Code de commerce ;
- d'établir un rapport, permettant d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L 224-3 du Code de commerce, contenant les mentions prévues par les dispositions réglementaires en vigueur, et déposé au Greffe du tribunal de commerce dans les délais fixés par le Code de commerce.

Le cabinet AECCELIS a fait connaître préalablement qu'en pareille hypothèse, il accepterait sa nomination.

Deuxième Décision

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

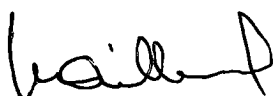
* * * * *

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associés en date du 8 juillet 2016 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales. A cet effet, un original des présentes est remis au Gérant qui le reconnaît.

Fait à MERIGNAC (33700), le 8 juillet 2016

En cinq (5) exemplaires.

Jacques GAILLARD



Jacqueline GAILLARD



Christophe GAILLARD



Valérie BLANDIN



JG

VB

CG 2/2